

CAE inc. annonce des changements au sein de son conseil d'administration

Montréal, le 13 février 2025 – (NYSE : CAE, TSX : CAE) – CAE inc. (« CAE » ou « la Société ») a annoncé aujourd'hui la nomination de quatre nouveaux administrateurs à son conseil d'administration, notamment Calin Rovinescu à titre de président du conseil. Les trois autres personnes nommées sont Peter Lee, Katherine A. Lehman et Louis Têtu.

Ces changements, qui entreront en vigueur le 14 février, font suite à des consultations avec les parties prenantes de la Société qui portaient sur l'examen continu de la composition du conseil et la transition vers un leadership renouvelé au sein du conseil.

M. Rovinescu a déclaré : **« En tant que client et partenaire de longue date de CAE, c'est avec enthousiasme que j'accepte le rôle de président du conseil afin de guider ce chef de file mondial d'exception dans son prochain chapitre de croissance et de création de valeur. Les autres membres du conseil nouvellement nommés et moi-même sommes dynamisés par la technologie novatrice de CAE, sa solide position sur le marché dans les domaines de l'aéronautique et de la défense et ses remarquables employés. »**

Dans le cadre de ces changements, le conseil a invité M. Rovinescu à se joindre au conseil en tant qu'administrateur et président du conseil et M^{me} Lehman, en tant qu'administratrice. La Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), l'un des plus importants actionnaires de la Société, a nommé M. Têtu conformément à une entente usuelle de droits de mise en candidature conclue avec la Société. Browning West, LP a nommé M. Lee au conseil conformément à une entente usuelle de coopération et de statu quo conclue avec la Société. M. Lee et Mary Lou Maher coprésideront le comité de recherche du chef de la direction et travailleront en étroite collaboration avec M. Rovinescu, qui agira à titre de président du conseil, afin de poursuivre le processus de recrutement précédemment supervisé par le comité des ressources humaines du conseil.

Le conseil est toujours composé de 13 administrateurs, considérant que les quatre nominations coïncident avec le départ de quatre administrateurs : Alan N. MacGibbon, président du conseil depuis 2022 et administrateur depuis 2015; Margaret S. (Peg) Billson, membre du conseil depuis 2015; François Olivier, membre du conseil depuis 2017; et David G. Perkins, membre du conseil depuis 2020. Ces administrateurs ont supervisé une période de croissance et de changements importants pour CAE, alors qu'elle est passée principalement d'une entreprise de produits industriels à un chef de file mondial en matière de solutions de formation aéronautique. La Société tient à les remercier pour leurs services exceptionnels et leur précieuse contribution pendant leur mandat.

M. MacGibbon a déclaré : « **Au cours de mon mandat au conseil, j'ai vu la société devenir un chef de file mondial en formation dans les domaines de l'aviation civile et des forces de défense et de sécurité, nous permettant ainsi d'être fidèles à notre mission qui consiste à rendre le monde plus sécuritaire. J'ai eu l'honneur d'avoir participé à l'histoire de CAE et je remercie les employés et la direction de CAE et mes collègues au sein du conseil pour leur dévouement envers la Société. Grâce à un conseil dynamique et engagé en parfait accord quant à la marche à suivre pour la transition vers le prochain chef de la direction de CAE, le moment n'aurait pas pu être mieux choisi pour passer le flambeau de président du conseil à Calin. Je suis convaincu que son parcours jalonné de succès en création de valeur et son leadership exemplaire permettront à la Société de demeurer un chef de file dans le secteur et de créer de la valeur pour son vaste groupe de parties prenantes. »**

M. Rovinescu a ajouté : « **J'aimerais saluer et remercier Alan pour le leadership remarquable dont il a fait preuve pendant son mandat à CAE. Alors qu'il se préparait à quitter son poste au sein de la Société, Alan est resté engagé à veiller à ce que le processus de relève du chef de la direction se déroule sans heurts et de manière efficace, comme en témoigne sa décision de faire place à un nouveau président du conseil qui travaillera en étroite collaboration avec le nouveau chef de la direction. Ses conseils, pendant cette période de transition cruciale, témoignent de son engagement durable envers CAE et son avenir. Alan a établi des normes élevées et nous lui sommes profondément reconnaissants de ses services au sein du conseil et de l'héritage qu'il nous laisse. J'aimerais également saluer et remercier Peg, François et David pour les services qu'ils ont rendus et leurs contributions tout au long de leur mandat. »**

M. MacGibbon a conclu : « **Au nom du conseil, j'aimerais remercier la CDPQ et Browning West, ainsi que nos autres actionnaires, qui ont travaillé de façon constructive avec nous tout au long de ce processus dans le but commun de créer une valeur durable et considérable pour les actionnaires de CAE. »**

Au sujet des administrateurs entrant en fonction :

M. Rovinescu est administrateur de sociétés, investisseur en capital de risque et conseiller principal auprès de plusieurs sociétés. Il est actuellement membre du conseil d'administration de certaines des plus grandes sociétés canadiennes. Il a été président et chef de la direction d'Air Canada de 2009 jusqu'à sa retraite en 2021, menant la transformation d'Air Canada en l'une des plus importantes compagnies aériennes au monde et un champion canadien à l'échelle mondiale, étendant son réseau partout dans le monde et produisant des résultats financiers et un rendement boursier records. De juin 2014 à juin 2015, alors qu'il dirigeait Air

Canada, il a été président du conseil de l'Association du transport aérien international (IATA), une association commerciale qui représente actuellement 340 compagnies aériennes, soit plus de 80 % du trafic aérien mondial. De 2012 à 2016, il a également été président du conseil de direction de Star Alliance, l'organisme de contrôle de Star Alliance, le plus important regroupement de transporteurs aériens, qui compte actuellement 25 membres. De 2004 à 2009, il a été cofondateur et directeur principal de Genuity Capital Markets, une banque d'investissement indépendante. Avant l'année 2000, il a été associé-directeur au sein du cabinet d'avocats Stikeman Elliott à Montréal, où il a exercé le droit des sociétés pendant plus de 20 ans. M. Rovinescu est titulaire de baccalauréats en droit de l'Université de Montréal et de l'Université d'Ottawa. Il a été nommé chef de la direction de l'année au Canada par le magazine *Financial Post* en 2016 et chef de la direction de l'année et stratège de l'année par le magazine « Report on Business Magazine » du *Globe and Mail* en 2019. M. Rovinescu est membre de l'Ordre du Canada et a été intronisé au Panthéon des hommes d'affaires canadiens en 2021.

M. Lee, en plus d'être cofondateur et associé de Browning West, LP, joue un rôle de premier plan dans la recherche en investissement et dans la répartition de capital de la firme. Avant de cofonder Browning West en 2019, il a été associé en investissement chez Criterion Capital Management, où il était responsable de trouver des occasions d'investissement dans plusieurs secteurs. M. Lee a également occupé des postes chez Grey Mountain Partners et Lazard. De plus, il siège actuellement au conseil de Les Vêtements de Sport Gildan inc., à titre de président du comité de la rémunération et des ressources humaines et de membre du comité de gouvernance d'entreprise et de responsabilité sociale. Il a également siégé au conseil de Countryside Properties plc. M. Lee est titulaire d'un baccalauréat ès arts du Carleton College et d'une maîtrise en administration des affaires de la Harvard Business School.

M^{me} Lehman est l'actuelle présidente du conseil d'administration de Stella Jones inc. (TSX : SJ), une entreprise de produits industriels établie à Montréal, dont la valeur de l'entreprise s'élève à environ 6 G\$ CA, et est associée de la société d'investissement privé Palladium Equity Partners, LLC, depuis 2022. Elle dirige la stratégie Palladium Heritage dans le cadre de laquelle des investissements sont faits dans des sociétés des secteurs des services industriels et commerciaux. Avant de se joindre à Palladium, elle a été cofondatrice et associée-directrice de Hilltop Private Capital, LLC. Elle compte plus de 20 ans d'expérience dans des postes de haute direction et au sein de conseils d'administration dans le domaine de l'investissement privé, notamment auprès de plus de 20 entités ouvertes et fermées, à but lucratif et sans but lucratif. M^{me} Lehman a déjà siégé au conseil d'une société fermée dans un domaine niche de l'éducation et de la formation et au conseil de Navient (NASDAQ : NAVI) de 2014 à 2022, à titre de présidente du comité de gestion des risques et de membre du comité de la rémunération et du personnel ainsi que du comité de gouvernance.

Depuis 2012, M. Têtu est président du conseil et chef de la direction de Coveo Solutions inc., une société de technologie établie à Montréal. Avant Coveo, il a cofondé Taleo Corporation, le principal fournisseur international de logiciels infonuagiques pour la gestion des talents et du capital humain, qui a été inscrite au NASDAQ en 2005 puis acquise en 2012 par Oracle en contrepartie de 1,9 G\$ US. M. Têtu a été chef de la direction et président du conseil de cette entreprise de sa fondation en 1999 jusqu'en 2007. Avant Taleo, M. Têtu a été président de Baan SCS, le groupe de solutions de gestion des chaînes d'approvisionnement de Baan, société internationale de logiciels de gestion intégrée d'entreprises, qui a fait l'acquisition de Groupe Berclain inc., que M. Têtu a cofondé en 1989 et dont il a été président jusqu'en 1996. À l'heure actuelle, M. Têtu siège au conseil d'administration ainsi qu'aux comités des ressources humaines et de la gouvernance d'Alimentation Couche-Tard inc. (Circle K). Auparavant, il a siégé au conseil de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. M. Têtu est diplômé en génie de l'Université Laval, à Québec, et détient une licence de pilote professionnel d'hélicoptère.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des énoncés de nature prospective concernant le processus de recherche d'un chef de la direction de CAE en cours et la transition vers son prochain chef de la direction, et la stratégie de CAE et ses répercussions prévues sur la Société et ses parties prenantes, ainsi que les activités, les événements et les faits nouveaux de CAE qui, selon nous, pourraient avoir lieu dans l'avenir. Il s'agit par exemple d'énoncés concernant la vision de CAE, ses stratégies, ses tendances et perspectives commerciales, ses produits des activités ordinaires futurs, son bénéfice, la croissance de ses flux de trésorerie, les tendances de son bénéfice, ses dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance et ses expansions et initiatives nouvelles, y compris les initiatives ayant trait aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), ses obligations financières, ses liquidités disponibles, ses ventes prévues, la conjoncture économique et politique en général, les tendances inflationnistes, les perspectives et tendances d'un secteur d'activité, les économies de coûts récurrentes annuelles prévues qui découleront des programmes d'excellence opérationnelle, notre gestion de la chaîne d'approvisionnement, les marchés potentiels estimés, la demande pour les produits et les services de CAE, notre accès aux ressources en capital, notre situation financière, l'accroissement prévu de divers paramètres financiers, les remboursements de capital prévus pour les actionnaires, nos perspectives commerciales, nos occasions d'affaires, nos objectifs, notre développement, nos plans, nos stratégies de croissance et autres priorités stratégiques et notre position concurrentielle et de chef de file dans nos marchés, l'accroissement de nos parts de marché, la capacité de CAE de répondre à la demande pour les nouvelles technologies et son degré de préparation pour ce

faire, la durabilité de nos activités, ainsi que d'autres énoncés qui ne concernent pas des faits historiques.

Étant donné que les énoncés et les renseignements prospectifs se rapportent à des événements futurs ou au rendement futur et reflètent les attentes ou les croyances actuelles concernant des événements futurs, ils sont habituellement identifiés par l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « devoir », « probable », « stratégie », « futur » ou la forme négative de ces termes ou d'autres variations de ceux-ci laissant entendre la possibilité de résultats futurs ou indiquant des énoncés concernant des perspectives. Tous ces énoncés constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et des « énoncés prospectifs » au sens des dispositions d'exonération de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. De par leur nature, les énoncés prospectifs obligent CAE à poser des hypothèses qui sont assujetties à des risques et incertitudes inhérents liés à l'activité de CAE, lesquelles pourraient faire en sorte que les résultats réels dans les périodes futures diffèrent sensiblement des résultats escomptés dans les énoncés prospectifs. Bien que ces énoncés soient fondés sur les attentes et les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les faits attendus dans l'avenir, ainsi que sur d'autres facteurs que CAE juge raisonnables et appropriés dans les circonstances, nous avisons le lecteur de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, puisqu'ils risquent de ne pas être exacts. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué représentent nos attentes en date du 13 février 2025 et, par conséquent, peuvent changer après cette date.

Les risques importants qui pourraient être à l'origine de telles différences comprennent notamment les risques stratégiques, tels que l'incertitude géopolitique, la conjoncture économique mondiale, la concurrence commerciale, le rapport de force et l'empiétement des fabricants d'équipement d'origine (OEM), l'inflation, la portée internationale des activités de CAE, l'évolution des politiques commerciales américaines ou des règlements d'application en la matière, les budgets de la défense et le calendrier des dépenses à cet égard, les contraintes dans le secteur de l'aviation civile, la capacité de CAE à pénétrer de nouveaux marchés, les activités de recherche et de développement, l'évolution des normes et l'innovation et la perturbation technologiques, la durée du cycle de vente, le développement des affaires et l'attribution de nouveaux contrats, les partenariats stratégiques et les contrats à long terme, le risque que CAE ne puisse garantir aux investisseurs que nous gérerons efficacement notre croissance, les estimations des occasions sur le marché et les priorités concurrentes; les risques opérationnels, tels que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, la gestion et l'exécution des programmes, les fusions et acquisitions, la continuité des activités, les sous-

traitants, les contrats d'approvisionnement à prix fixe et à long terme, la dépendance continue de CAE à l'égard de certaines parties et informations, et la santé et la sécurité; les risques liés à la cybersécurité; les risques liés à la gestion des talents, tels que le recrutement, le perfectionnement et le maintien en poste, la capacité d'attirer, de recruter et de maintenir en poste les membres du personnel et de la direction clés, la culture d'entreprise et les relations de travail; les risques financiers, tels que la disponibilité du capital, le risque de crédit des clients, les variations du change, l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, le risque de liquidité, la volatilité des taux d'intérêt, le rendement du capital investi pour les actionnaires, l'activisme actionnarial, les estimations comptables, le risque de dépréciation, la capitalisation des régimes de retraite, l'endettement, les coûts d'acquisition et d'intégration, les ventes d'actions ordinaires additionnelles, les cours du marché et la volatilité des actions ordinaires de CAE, le caractère saisonnier des activités, les questions fiscales et le carnet de commandes ajusté; les risques juridiques et réglementaires, tels que les droits en matière de données et la gouvernance des données, les mesures d'atténuation prises par les États-Unis en matière de propriété, de contrôle ou d'influence étrangère, la conformité avec les lois et règlements, les lacunes potentielles de la couverture d'assurance, les passifs liés aux produits, les lois et règlements sur l'environnement, les contrôles et enquêtes publics, la protection des droits de propriété intellectuelle et de la marque de CAE, la propriété intellectuelle de tiers, le statut d'émetteur privé étranger et l'exercice de recours en responsabilité civile à l'encontre des administrateurs et dirigeants de CAE; les risques ESG, tels que les événements climatiques extrêmes et l'incidence des catastrophes naturelles ou autres (y compris les répercussions des changements climatiques) et la surveillance accrue des questions ESG et les écarts de perception à cet égard; les risques d'atteinte à la réputation; et les risques technologiques, tels que les technologies de l'information et la dépendance envers des tiers fournisseurs pour la gestion des systèmes et de l'infrastructure de technologie de l'information. La liste qui précède n'est pas exhaustive, et d'autres facteurs inconnus ou imprévisibles pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur le rendement ou les résultats de CAE. En outre, des différences pourraient découler d'événements susceptibles d'être annoncés ou de survenir après la date du présent communiqué de presse. De plus amples renseignements concernant les risques et les incertitudes touchant l'activité de CAE se trouvent dans le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et le rapport de gestion pour le troisième trimestre clos le 31 décembre 2024. En conséquence, les lecteurs sont avisés que l'un des risques énoncés pourrait avoir des effets nuisibles importants sur les énoncés prospectifs de CAE. Les lecteurs sont également avisés que les risques décrits ci-dessus et ailleurs dans le présent communiqué de presse et dans les documents mentionnés dans les présentes ne sont pas nécessairement les seuls auxquels CAE fait face; des risques et incertitudes additionnels qui sont actuellement

inconnus de CAE ou que CAE peut juger négligeables pour l'instant pourraient avoir des effets nuisibles sur l'activité de CAE.

Sauf dans la mesure prévue par la loi, CAE rejette toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser l'un ou l'autre des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs. Les informations et déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont expressément visées par la présente mise en garde. De plus, les énoncés comportant « à notre avis » ou d'autres expressions semblables reflètent nos opinions sur un sujet donné. Ces énoncés sont fondés sur l'information dont nous disposons en date du présent communiqué de presse. Bien que nous soyons d'avis que cette information constitue un fondement raisonnable à ces énoncés, elle peut être limitée ou incomplète. Nos énoncés ne doivent pas être interprétés comme le reflet d'une enquête exhaustive sur la totalité de l'information pertinente ou d'un examen de toute cette information. Ces énoncés sont intrinsèquement incertains, et les investisseurs sont priés de ne pas s'y fier indûment.

Personnes-ressources à CAE :

Médias :

Samantha Golinski, vice-présidente, Affaires publiques et communications mondiales
+1-438-805-5856, samantha.golinski@cae.com

Relations avec les investisseurs :

Andrew Arnovitz, vice-président principal, Relations avec les investisseurs et gestion des risques d'entreprise
+1-514-734-5760, andrew.arnovitz@cae.com